tion Conference and the question of the medium of instruction received a large share of the attention. While the delegates differed regarding the question of the time when English should be introduced into the course of study and also regarding the stage at which it should be used continously as the language of instruction, all were agreed that the child on entrance to school should receive his instruction through the vernacular".

II.—Discours de S. G. Monseigneur Bruchési

(Au Monument National, Montréal, 21 décembre, 1914)

Nous sommes en présence d'une situation grave. Si nous venons, Monseigneur l'Évêque auxiliaire, Monseigneur le Grand Vicaire et moi, à cette réunion dont l'Association Catholique de la Jeunesse a pris l'initiative, c'est pour affirmer hautement que nous sommes en faveur de toute juste revendication. Nous sommes loyaux sujets de l'Empire Britannique, nous l'avons prouvé dans le passé et nous en donnons aujourd'hui encore d'irrécusables preuves. Nous apprenons et parlons la langue anglaise et nous ne négligeons rien pour la faire apprendre aussi parfaitement que possible par nos enfants.

Mais le français a, sur cette terre du Canada, des droits indéniables. Ce fut la langue de notre berceau et nous y voyons la gardienne et la protectrice de nos croyances.

Nous voulons et nous devons la conserver.

Ah! que je voudrais être entendu de ceux qui ont en mains le pouvoir, pour les supplier de faire disparaître au milieu de nos populations qui pourraient être si heureuses, toute cause et toute occasion de discorde. Ce serait si facile, nous ne demandons que le respect des droits acquis et d'une légitime liberté.

Pour le moment, il ne s'agit pas simplement, à mon sens, d'une question particulière ou d'un règlement scolaire. C'est toute la question de la liberté et de la langue française que j'ai en vue. Si cette liberté n'est pas reconnue, qu'on la réclame, qu'on la défende par tous les moyens que la justice permet.

Que la lutte soit digne et ferme. Si elle doit être longue, peu importe, j'ai foi dans l'avenir. Le triomphe est assuré et je l'attends."

III.—Lettre de Son Éminence le Cardinal Bégin à Sa Grandeur Monseigneur Bruchési

A Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal,

Monseigneur,

Les journaux m'ont apporté les échos de la belle et patriotique manifestation organisée récemment par les soins de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française, dans votre ville épiscopale, et où l'on a vu figurer et sympathiser, dans une commune pensée de loyauté et de justice, les plus hautes personnalités ecclésiastiques et les hommes politiques les plus distingués.

C'est avec une satisfaction profonde que j'ai lu les discours prononcés en cette circonstance, et je félicite particulièrement Votre Grandeur d'avoir su interpréter, en un langage si ferme, et en même temps si pondéré, les nobles sentiments de notre clergé et de notre peuple, et d'avoir placé la question débattue sur son vrai terrain.

Ce n'est pas, en effet, d'un simple intérêt local qu'il s'agit.

Nous sommes une confédération de provinces associées entre elles par des liens étroits. Cette situation crée entre les provinces sœurs et les citoyens qui les habitent une solidarité nécessaire. Et pas plus dans un corps moral que dans un organisme physique, l'on ne peut porter atteinte à l'une ou l'autre des parties composantes sans que tout l'être composé en souffre.